

Charte d'utilisation des tablettes numériques à la Médiathèque Ludothèque « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »

La médiathèque met à disposition gratuitement des tablettes numériques durant les heures d'ouvertures. Le respect du règlement est indispensable.

Âge requis

L'usage des tablettes est autorisé **à partir de 3 ans** si l'enfant est accompagné d'un adulte, **à partir de 7 ans tout seul**.

Conditions d'utilisation

- ❑ Les tablettes sont **en consultation sur place** en libre accès. Au 1^{er} étage, deux tablettes sont consultables pour les adultes et 2^{ème} étage, 5 tablettes pour les jeunes.
- ❑ L'usage des tablettes se fait exclusivement **à l'intérieur des locaux** de la médiathèque sous la responsabilité de l'emprunteur ou de son représentant légal.
- ❑ La durée de mise à disposition d'une tablette est **d'une heure maximum par jour et par usager**.
- ❑ Toute tablette perdue, volée ou endommagée pendant la consultation devra être remplacée ou réparée **aux frais de l'usager**.

Contenu

- ❑ Les tablettes peuvent être utilisées avec ou sans Internet. Les règles d'accès à Internet s'appliquent à l'utilisation d'Internet sur les tablettes par les usagers.
- ❑ La médiathèque a intégré aux tablettes une sélection d'applications. Il est demandé à l'usager de ne pas supprimer ni ajouter d'applications, ni de modifier l'organisation des applications sur la tablette. Vous pouvez noter vos suggestions d'applications dans le cahier de suggestion disponible à l'accueil.
- ❑ L'usager s'engage **à ne pas enfreindre la législation française** dans le cadre de l'utilisation d'Internet sur la tablette. La médiathèque n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur Internet.
- ❑ La médiathèque **se décharge de toutes responsabilités** concernant les pages visitées sur Internet par l'utilisateur et d'éventuels propos tenus à travers la messagerie, sur les forums, blogs, sites...